



Ayurveda en Provence Au Mas du Coussoul

www.ayurveda-provence.com

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'Ayurveda et plus particulièrement aux cures ayurvédiques que nous proposons en Provence. Si vous voulez nous rejoindre, merci de prendre le temps (d'imprimer et) de remplir ce formulaire et de nous le renvoyer par mail ou à l'adresse suivante :

Philippe Hansroul – Rue du Palais, 147 – 4800 Verviers (Belgique)

Inscription à la cure ayurvédique au Mas du Coussoul à Mouriès en Provence

Nom : Prénom : Date naissance :

En chambre **Seule*/Double*** avec Nom..... Prénom.....Date :

Adresse :

E-mail : Tél Portable :

*** Tableau à compléter et entourer les choix.**

Les tarifs sont « tout compris » sans transport.

Nbre jours	Dates	Chambre single	Chambre double	Promotion
6	Du 10 au 16 janvier 26	1550 € *	1250 €/pers *	
21	Du 13 au 21 mars 26	3750 € *	3300 €/pers *	
10	Du 18 au 28 avril 26	1900 € *	1650 €/pers. *	
6	Du 06 au 12 juin 26	1550€ *	1250 €/pers. *	
6	27/06 au 04/07/26	1550 € *	1250 €/pers. *	
			Couple* : 6 j. 2250 , 10j. 3000, 21j. 6200 €	

Payement

Je verse ce jour un acompte de 450€/personne :

- ☐ au compte de Ph. Hansroul – Banque Belfius – IBAN : BE36 8335 6781 0681 BIC : GKCCBEBB
- ☐ par chèque annexé à la présente

Je verse le solde de euros :

- ☐ par compte bancaire au plus tard 15 jours avant le début de la cure
- ☐ à mon (notre) arrivée

Arrivée

- ☐ j'arrive par TGV (Avignon) et souhaite la navette à ± 14h30 (frais partagés) Heure arrivée :
J'ai bien pris note que si j'arrive en dehors des heures de la navette, les frais de taxi sont totalement à ma charge.

- ☐ J'arrive par mes propres moyens Heure arrivée :

Signature :

Conditions d'annulation : jusqu'à 2 mois de la cure, l'acompte est remboursé. La cure est due à 1 mois de son début. L'abandon de la cure, quel qu'en soit le motif ne génère pas de remboursement.



Ayurveda en Provence Au Mas du Coussoul

www.ayurveda-provence.com

Inscription : Informations Complémentaires

Intolérances alimentaires ou autres :

Régimes particuliers :

Troubles de la santé :

Prise de médicaments :

Accidents, chirurgies :

Motivations :

Conditions d'annulation : jusqu'à 2 mois de la cure, l'acompte est remboursé. La cure est due à 1 mois de son début. L'abandon de la cure, quel qu'en soit le motif ne génère pas de remboursement.